



17-12 -2018

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE RIPON  
COMTÉ DE PAPINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Ripon tenue le 17 décembre 2018, à 18 heure, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 31 de la rue Coursol, à Ripon et à laquelle sont présents :

Gilbert Brosseau	Michel Longpré
Gilles Martel	Benoit Huberdeau
Jean-Maurice Roy	Sylvie Poulin

Formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M<sup>c</sup> Sébastien Gauthier, est également présent.

- ☞ Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du *Code municipal du Québec* à tous les membres présents sur le territoire.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Questions du public
- 3- Ordre du jour
- 4- Adoption du plan triennal en immobilisation pour les années 2019-2020-2021
- 5- Levée de la séance

➤ **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2018-12-333



## Séance extraordinaire du 17 décembre 2018

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilbert Brosseau  
Appuyé de Monsieur le conseiller Gilles Martel

Et résolu que la séance soit ouverte à 18 heures.

**NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

➤ **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est soulevée par le public.

➤ **ORDRE DU JOUR**

**2018-12-334**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Huberdeau  
Appuyé de Monsieur le conseiller Jean-Maurice Roy

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

➤ **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021**

**2018-12-335**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Huberdeau  
Appuyé de Monsieur le conseiller Gilbert Brosseau

Et résolu que le plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 soit adopté comme suit, à savoir:



## Séance extraordinaire du 17 décembre 2018

No. projet	Titres	Années	Montant
001	Garage municipal (détecteurs monoxyde)	2019	5 750 \$
002	Affichage (projet plan de déplacement)	2019	6 250 \$
003	Projet réaménagement du parc (terrain de jeux)	2019	16 000 \$
004	Caserne incendie (détecteur de monoxyde)	2019	2 875 \$
005	Achat d'habits de combat	2019	5 125 \$
006	Modernisation station de pompage	2019	19 000 \$
007	Projet de développement site du Parc des Montagnes Noires	2019	8 000 \$
008	----	2020	0 \$
009	----	2021	0 \$
			63 000 \$

**NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

➤ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2018-12-336**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilbert Brosseau  
Appuyé de Monsieur le conseiller Benoit Huberdeau

Et résolu que la séance soit et est levée à 18 h 4.

**NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Luc Desjardins, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

